



Ce baromètre présente les informations saillantes concernant les salariés des entreprises libérales du champ de l'OMPL.

Il propose une photographie comparative des caractéristiques et des conditions d'emploi des salariés au niveau de l'OMPL et de chacun des trois secteurs.






TAUX DE CADRES ET DE PROFESSIONS INTERMÉDIAIRES SUPÉRIEUR À LA MOYENNE DE L'ÉCONOMIE

Les professions libérales du champ de l'OMPL se caractérisent par un taux de cadres et de professions intellectuelles légèrement supérieur au reste de l'économie, et ce, sans même compter les libéraux eux-mêmes qui ne figurent pas dans la DADS puisqu'ils ne sont pas salariés.

- ⊕ Le taux de cadre est plus élevé dans le secteur cadre de vie-technique.
- ⊕ Le taux de professions intermédiaires est plus important notamment dans le secteur santé.
- ⊕ Le taux d'employés est beaucoup plus élevé dans le secteur juridique qui se différencie également par un taux très faible de salariés dans la catégorie « professions intermédiaires ».

Répartition des salariés par catégorie sociale et secteur en 2012

Catégorie sociale				Ompl	Ensemble de l'économie
Cadres et professions intellectuelles supérieures	30 %	21 %	15 %	18 %	16 %
Professions intermédiaires	42 %	9 %	33 %	31 %	20 %
Employés	23 %	67 %	45 %	45 %	38 %
Ouvriers	5 %	4 %	7 %	6 %	25 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %

Sources : DADS



La catégorie sociale « cadres et professions intellectuelles supérieures » définie par l'Insee est plus large que les seuls « cadres » au sens statutaire. Elle comprend également des professions qui requièrent des connaissances très approfondies sans pour autant bénéficier du statut de cadre. L'appellation « professions intermédiaires » regroupe des salariés qui occupent une position intermédiaire entre les cadres et les agents d'exécution (ouvriers ou employés). Elle intègre les techniciens, agents de maîtrise, infirmiers, dessinateurs, préparateurs en pharmacie... Dans le contexte des branches des professions libérales l'appellation « ouvriers » de l'Insee concerne essentiellement les ouvriers de maintenance, de nettoyage, les chauffeurs livreurs...

Répartition des salariés par tranche d'âge et catégorie sociale

Tranche d'âge	Cadres	Professions intermédiaires	Employés	Ouvriers	Ompl
< 35 ans	41 %	43 %	32 %	21 %	36 %
35-50 ans	42 %	46 %	53 %	51 %	49 %
50 ans et +	17 %	10 %	14 %	28 %	14 %
Total	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %



Secteur cadre de vie-technique



Secteur juridique



Secteur santé